



# Visa pour préparation de mariage en Suisse

**La demande de visa pour préparation de mariage en Suisse devra être accompagnée obligatoirement du processus de préparation de mariage en Suisse** (form. 034, extraits d'actes...).

Consultez notre site pour obtenir la liste de documents:

<https://www.eda.admin.ch/countries/brazil/pt/home/prestacao/estado/casamento-parceria-registrada-entre-pessoas-do-mesmo-sexo.html>

Le requérant résidant au Brésil doit **comparaître obligatoirement en personne** au Consulat Général.

- Consulat Rio de Janeiro: fixer la date de l'entrevue par e-mail.
- Consulat São Paulo: fixer la date de l'entrevue par e-mail.

Assurez-vous d'avoir la documentation complète et les montants exacts le jour de l'entretien.

**Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.**

Notez que le passeport n'est pas retenu au consulat durant le processus et est rendu au client à la fin de l'entretien.

## Documentation requise:

	<b>⚠ IL EST OBLIGATOIRE DE DÉPOSER LE PROCESSUS DE PRÉPARATION DE MARIAGE LORS DU MÊME ENTRETIEN</b>	✓
	<b>3 exemplaires du Formulaire de Demande de Visa de Séjour de Longue Durée (visa National D) remplis.</b> Ils devront être signés au consulat.	
	<b>4 photographies en couleurs, récentes, identiques, de bonne qualité, fond blanc/neutre, préf. 3 cm x 4 cm.</b>	
	<b>Passeport original valable</b> pour au moins six mois, délivré depuis moins de 10 ans contenant au moins 2 pages blanches en séquence.	
	<b>2 copies simples</b> des pages d'identification du <b>passeport du requérant</b> (pages contenant la photo, les données personnelles, la signature, la validité et le numéro du passeport).	
	<b>2 copies simples</b> des pages d'identification du <b>passeport du futur conjoint résidant en Suisse.</b>	
	<b>2 copies simples de l'autorisation de résidence</b> du futur conjoint qui vit en Suisse ( <b>si le résident en Suisse n'est pas citoyen suisse</b> ).	
	<b>1 exemplaire de l'extrait de casier judiciaire avec Apostille de La Haye</b> délivré par la <b>Police Fédérale du Brésil</b> et <b>1 copie simple supplémentaire de ce document.</b> Cette attestation peut être obtenue sur le site: <a href="https://www.gov.br/pt-br/servicos/emitir-certidao-de-antecedentes-criminais">https://www.gov.br/pt-br/servicos/emitir-certidao-de-antecedentes-criminais</a>	
	<b>Païement de la taxe du visa – montant disponible sur</b> <a href="https://www.eda.admin.ch/countries/brazil/fr/home/visa/entree-ch/superieur-a-90-jours/emoluments-national.html">https://www.eda.admin.ch/countries/brazil/fr/home/visa/entree-ch/superieur-a-90-jours/emoluments-national.html</a> (RJ- carte crédit/débit ou en espèces / SP- seulement carte débit ou en espèces)	

## Observations:

Les demandes de visa sont envoyées en Suisse pour analyse. La décision dépend du département d'immigration cantonal et prend en moyenne de 2 à 4 mois. Dès lors, **le consulat n'est pas en mesure de garantir un délai concernant la décision.** Pour de plus amples informations sur le cours du processus, veuillez entrer en contact avec le département de l'immigration cantonal qui traite la demande.

Le consulat entrera en contact avec le client dès qu'il aura reçu une notification concernant la demande.

**Nous conseillons de ne pas acheter le billet d'avion avant la confirmation de la concession du visa.**

Les autorités suisses se réservent le droit de requérir des documents et/ou des informations complémentaires. Le consulat ne se porte pas responsable pour d'éventuelles taxes découlant des sollicitations des autorités suisses.

Les taxes payées ne seront pas remboursées, même en cas de désistement ou de refus du visa.

### **AU SUJET DE L'APOSTILLE DE LA HAYE**

#### **Attention:**

Il est nécessaire d'apostiller tous les documents officiels. Le Brésil et la Suisse sont signataires de la "[Convention de La Haye](#)". Pour cette raison, les documents émis au Brésil et destinés à la Suisse devront être dûment apostillés auprès des autorités locales compétentes (notariats – *cartórios*)

Le site internet du [Conseil National de Justice \(Conselho Nacional de Justiça – CNJ\)](#), organe brésilien responsable de l'application de la Convention de La Haye au Brésil donne de plus amples informations sur l'apostillage des documents. Sur le site du CNJ figure également la [liste des notariats brésiliens](#) autorisés à proposer ce service.

### **Consulat Général de Suisse à Rio de Janeiro**

Rua Cândido Mendes 157  
11° andar  
20241-220 Rio de Janeiro / RJ  
Brasil  
Téléphone : +55 21 3806 2100  
Consulat : [riodejaneiro@eda.admin.ch](mailto:riodejaneiro@eda.admin.ch)  
Service des visas : [riodejaneiro.visa@eda.admin.ch](mailto:riodejaneiro.visa@eda.admin.ch)

#### **Compétent pour les États de :**

Acre (AC), Alagoas (AL), Amapá (AP), Amazonas (AM), Bahia (BA), Ceará (CE), Distrito Federal (DF), Espírito Santo (ES), Goiás (GO), Maranhão (MA), Minas Gerais (MG), Pará (PA), Paraíba (PB), Pernambuco (PE), Piauí (PI), Rio de Janeiro (RJ), Rio Grande do Norte (RN), Rondônia (RO), Roraima (RR), Sergipe (SE) et Tocantins (TO)

Les Consulats Honoraires de Belo Horizonte (MG), Fortaleza (CE), Manaus (AM), Salvador (BA) et Recife (PE), ne sont pas en mesure de traiter les sujets concernant les visas.

### **Consulat Général de Suisse à São Paulo**

Av. Paulista 1754, 4° andar  
Edifício Grande Avenida  
01310-920 São Paulo / SP  
Brésil  
Téléphone : +55 11 33 72 82 00  
Consulat : [saopaulo@eda.admin.ch](mailto:saopaulo@eda.admin.ch)  
Service des visas : [saopaulo.visa@eda.admin.ch](mailto:saopaulo.visa@eda.admin.ch)

#### **Compétent pour les États de :**

Mato Grosso (MT), Mato Grosso do SUL (MS), Paraná (PR), Rio Grande do Sul (RS), Santa Catarina (SC) et São Paulo (SP)

Les Consulats Honoraires de Curitiba (PR), Florianópolis (SC) et Porto Alegre (RS) ne sont pas en mesure de traiter les sujets concernant les visas.